

AFFAIRE N° 4. - Adduction en eau potable du Bois de Nèfles -
Captage du Bras Cato - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Actuellement, le secteur du Bois de Nèfles limité à l'Ouest par la Ravine des Patates à Durand, à l'Est par la Ravine du Premier Bras et au Sud par la cote 300 environ, est alimenté par une prise d'eau dans la Ravine Blanche qui approvisionne une station de traitement d'une capacité de 30 m³/h.

Le débit de cette prise est insuffisant en période d'étiage et ne fournit plus assez d'eau à la Station.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de la compléter par un nouveau captage dans la Ravine Bras Cato.

Les possibilités de la station sont de 730 m³/j en considérant que cette nouvelle prise d'eau pourra être amenée à fournir seule le débit souhaité, le diamètre de la canalisation d'alimentation sera de 100 mm pour un débit de 8,33 l/s.

Le Service de la Direction Départementale de l'Equipement, chargé des études, m'a transmis le dossier technique.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce dossier technique ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres.

Le financement de cette opération sera assuré :

- par une subvention de 6 500 000 Frs CFA du MINISTERE de l'INTERIEUR ;
- par un emprunt de 15 000 000 de Frs CFA qui a été contracté auprès de la CAISSE d'EPARGNE et de PREVOYANCE de la REUNION ;
- par une inscription de 7 500 000 Frs CFA au Budget Communal de 1972, au chapitre 902 - article 2313-06.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

M. BÉDIER. - Est-ce que cette affaire ne fait pas double emploi avec la précédente ?

M. HOARAU. - Ce captage servira à alimenter la partie haute du Bois de Nèfles. Le refoulement, avec les réservoirs, alimenteront la partie basse.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Joris, le 18 septembre 1912
Par le Chef
Le Secrétaire Général
Signé: J. N. Balline

Par copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Breyer